Zeitschrift: Energie extra

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000

Band: - (2001)

Heft: 2

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Wanted!

Le contracting énergétique est une opération qui consiste à transférer à un tiers la responsabilité de la planification, du financement, de la construction et de l'exploitation de systèmes énergétiques économes en énergie. Swiss Contracting, le Forum pour les prestations énergétiques, intervient pour que la démarche et le développement du contracting énergétique soient facilités au sein du marché suisse. Le contracting peut s'appliquer autant à la construction d'une nouvelle installation énergétique qu'à la rénovation d'installations existantes. Avec une solution contracting, le propriétaire d'un immeuble achète à un spécialiste en énergie (le contracteur) la quantité exacte d'énergie utile dont il a besoin, sous forme de chaleur, de froid, de vapeur, de courant ou de lumière. Il conclut un contrat avec le contracteur et, se faisant, réalise les avantages traditionnels de la sous-traitance: pas d'immobilisation de capital, pas d'engagement de personnel, une meilleure sécurité d'exploitation, et des économies en énergie et en francs. Le contracteur compétent investit dans les installations et couvre la totalité des risques fonctionnels sur une durée convenue (env. 10-15 ans). Comme le preneur de contracting ne paie que l'énergie fournie, le contracteur est financièrement intéressé aux meilleurs rendements possibles. Il s'efforcera de réaliser les installations les mieux adaptées aux besoins, et de les exploiter de manière optimale: le contracting énergétique est donc aussi profitable à l'environnement.

SuisseEnergie soutient l'application du contracting énergétique pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour l'utilisation d'énergies renouvelables. Cela convient tout à fait à des projets dans l'habitat, l'industrie ou les services.

Swiss Contracting recherche des projets-pilotes et des projets de démonstration pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables:

- les projets-pilotes se prêtent bien à l'essai de nouveaux systèmes et permettent de récolter des données scientifiques et techniques;
- les projets de démonstration servent de test sur le marché et permettent avant tout l'analyse économique d'une éventuelle commercialisation.

La Confédération soutient des projets P+D dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'utilisation d'énergies renouvelables.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à:
M. Charles Weinmann
Swiss Contracting, Antenne romande, CP 396
1040 Echallens
Tél. (021) 886 20 20, Fax (021) 886 20 30
E-mail: info@weinmann-energies.ch
Homepage: www.swisscontracting.ch (en allemand)



Forum pour les prestations énergétiques

Dès le 1er avril 2001, les activités de *L'énergie dans la cité* se dérouleront sous l'égide du Programme SuisseEnergie. Les actions liées aux communes seront rattachées au Programme SuisseEnergie pour les communes. Le label *Cité de l'énergie®* est au cœur de ce programme. Au cours des 5 prochaines années, il est prévu d'augmenter sensiblement le nombre de communes labellisées et/ou qui concluent un accord de partenariat avec le Programme. (Actuellement: 47 communes labellisées et 140 communes partenaires).

Pour atteindre cet objectif, le Programme cherche, pour l'ensemble de la Suisse, une trentaine de

Conseillers en processus Cité de l'énergie

Tâches:

- Soutenir les communes lors de l'élaboration du label Cité de l'énergie
- Présenter l'offre du programme, initier et accompagner le programme de politique énergétique des communes
 Le temps de travail est d'environ 20 jours par

Le temps de travail est d'environ 20 jours par année.

Compétences:

- Connaissances des mesures d'accompagnement et de mise en œuvre de la politique énergétique des communes
- Connaissances de la politique énergétique de la Confédération et des cantons
- Expériences et formation continue en processus de modération et travail dans les communes
- Accompagnement d'une commune ayant obtenu le label Cité de l'énergie dans les 2 dernières années
- Etre ou devenir membre de l'Association Label Cité de l'énergie.

Les personnes intéressées, qui n'ont aucune expérience avec le label *Cité de l'énergie* mais qui répondent aux autres critères, peuvent présenter leur candidature.

Les preuves des compétences, les références et les données personnelles les plus importantes (max. 2 pages au total) doivent être jointes à la candidature manuscrite. Cette dernière doit être adressée à:

ARGE EnergieSchweiz für Gemeinden c/o Nova Energie GmbH, Rüedimoosstrasse 4 8356 Tänikon b. Aadorf.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à: Gervais Oreiller, Planair, Crêt 108A, 2314 La Sagne Tél. (032) 931 88 28.